



**Communauté de Communes Vézère
Monédières Millesources**

A l'attention de Monsieur Philippe Jenty, Président
15, Ave du Général de Gaulle

19260 TREIGNAC

Tulle, le mercredi 21 juin 2023

Objet : Projet de modification N° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Chamberet

Monsieur le Président,

Faisant suite à la réception de votre courrier de demande d'avis, reçu par mail le 25 avril dernier, concernant la modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chamberet, nous tenons à vous informer qu'en tant que Personne Publique Consultée (PPC), à notre connaissance, la proposition de notice n'est pas en adéquation avec la réalité du projet de réhabilitation de la friche tel que connu à ce jour. Le projet de mobilité douce pourrait être pensé plus largement et étendu à l'ensemble du bourg. Quant à la partie du projet intitulé « espace de biodiversité à conserver » il devrait, à notre sens, être revu au regard de l'artificialisation d'une majeure partie de cet espace suite à l'exploitation précédente du site.

Dans l'état actuel du document, vous comprendrez que le CAUE ne peut émettre un avis favorable sur ce projet de modification N°2 du PLU de Chamberet. Nous vous invitons à actualiser ce dernier au regard des nouvelles orientations prise par la commune.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Sandra Nicolle,

Paysagiste/Urbaniste Conseillère

45 quai Aristide Briand
19000 TULLE

Tél. 05 55 26 06 48
Courriel caue.19@wanadoo.fr